

Travail social et insertion socio-professionnelle – Module 2 « Les fondamentaux de l’insertion socio-professionnelle : Accompagner les personnes dans la définition de leur projet d’insertion professionnelle et contribuer à sa mise en œuvre dans le cadre d’un partenariat avec les acteurs de l’emploi »

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Les travailleurs sociaux impliqués dans un partenariat avec les acteurs de l’insertion professionnelle, amenés à orienter et à contribuer à la mise en œuvre de projet d’insertion professionnelle et maîtrisant les « fondamentaux » de l’insertion professionnelle.

Durée

Maximum 3 jours / 21 heures

Organisme de formation

➔ AFPA

Date limite d’inscription

15/01/2022

Lieux & dates

➔ Groupe 1

ANGERS

Les 7 & 8 mars 2022

+ Le 24 mars 2022

➔ Groupe 2

NANTES

Les 21 & 22 mars 2022

+ Le 5 avril 2022

Partenariat &

Contexte

En France, le taux de pauvreté est en hausse depuis près de 20 ans.

Pour investir dans les solidarités pour l’émancipation de tous, le Gouvernement consacre 8,5 milliards d’euros à la stratégie nationale de prévention et d’action contre la pauvreté.

Cette stratégie vise à transformer notre modèle social, en prévenant la pauvreté dès la petite enfance d’une part et en accompagnant mieux vers l’emploi les personnes en situation de pauvreté d’autre part. L’inclusion dans l’emploi est le moyen le plus efficace de sortie de la pauvreté.

L’accompagnement et l’émancipation sociale par l’emploi est donc une des ambitions majeures de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Dans cette optique, les acteurs nationaux souhaitent renforcer l’efficacité de l’accompagnement vers l’emploi, qui passe notamment par une démarche plus « globale » du travailleur social. Cela permet d’apporter des réponses concrètes et adaptées aux situations des personnes accompagnées.

Le travailleur social est ainsi amené à adopter une démarche de l’accompagnement plus ouverte et intersectionnelle. En effet, il doit désormais prendre en compte la situation globale de la personne accompagnée, coordonner ses actions avec d’autres acteurs (emploi, insertion professionnelle, formation).

En France, le taux de pauvreté est en hausse depuis près de 20 ans.

Pour investir dans les solidarités pour l’émancipation de tous, le Gouvernement consacre 8,5 milliards d’euros à la stratégie nationale de prévention et d’action contre la pauvreté.

Cette stratégie vise à transformer notre modèle social, en prévenant la pauvreté dès la petite enfance d’une part et en accompagnant mieux vers l’emploi les personnes en situation de pauvreté d’autre part. L’inclusion dans l’emploi est le moyen le plus efficace de sortie de la pauvreté.

cofinancement

⇒ DGCS

L'accompagnement et l'émancipation sociale par l'emploi est donc une des ambitions majeures de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Dans cette optique, les acteurs nationaux souhaitent renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi, qui passe notamment par une démarche plus « globale » du travailleur social. Cela permet d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux situations des personnes accompagnées.

Le travailleur social est ainsi amené à adopter une démarche de l'accompagnement plus ouverte et intersectionnelle. En effet, il doit désormais prendre en compte la situation globale de la personne accompagnée, coordonner ses actions avec d'autres acteurs (emploi, insertion professionnelle, formation).

Objectifs**Objectifs**

- ⇒ Valoriser/mettre en perspective le travail social dans le cadre de la stratégie globale du Plan Pauvreté,
- ⇒ Actualiser leurs connaissances sur les dispositifs d'insertion professionnelle et de recherche d'emploi, et les partenaires intervenants dans ce champ,
- ⇒ Construire des représentations partagées entre les acteurs du travail social, de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de l'entreprise,
- ⇒ Appréhender l'insertion suivant une logique de parcours,
- ⇒ Identifier leurs champs de compétences et ceux des autres partenaires,
- ⇒ Mieux cerner la complémentarité et l'articulation entre les professionnels,
- ⇒ Développer leur connaissance du monde de l'entreprise et du marché du travail en prise avec le territoire et en vue de favoriser la mise en place de relations avec les entreprises,
- ⇒ • Faciliter la mise en place d'un réseau de partenaires en matière d'insertion socioprofessionnelle pour créer des synergies sur le territoire,
- ⇒ • Renforcer leur capacité à accompagner vers et pendant l'emploi,
- ⇒ • Savoir co-construire un parcours d'accompagnement avec la personne.

Prérequis

Première expérience avérée dans le domaine de l'insertion professionnelle

Contenu**Repérons-nous dans l'écosystème de l'insertion socio-professionnelle**

- ⇒ Les enjeux actuels de l'insertion socio-professionnelle
- ⇒ Les instances de pilotage et de régulation du territoire – SPE, SPIE
- ⇒ L'évolution du marché du travail
- ⇒ Les outils de veille du marché de l'emploi du territoire
- ⇒ Rappel des acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi
- ⇒ Les dispositifs d'insertion nationaux et territoriaux
- ⇒

Les interactions des acteurs au service du parcours

- ⇒ Place et interactions du conseiller socio-professionnel
- ⇒ Travailleurs sociaux et acteurs de l'insertion professionnelle : une complémentarité indispensable dans l'accompagnement intersectionnel

- Les caractéristiques spécifiques du territoire
- Les outils et ressources disponibles pour une veille régulière

Méthodes et outils pour un accompagnement au plus près du bénéficiaire

- Ma pratique de l'accompagnement, ma posture professionnelle
- Echanges sur les fondamentaux de l'accompagnement
- Analyse de la demande et élaboration d'un diagnostic partagé
- La démarche de valorisation des compétences et des potentialités
- Présentation d'outils : valorisation des compétences, recherche d'emploi et communication avec l'entreprise

Une coordination des actions au service des parcours d'accompagnement

- Mise en place d'interactions coordonnées avec les acteurs pertinents
- Les modalités de traçabilité de l'accompagnement

De la théorie à la pratique

- Réalisation d'un mind mapping du parcours d'accompagnement
- Analyse des points forts et points faibles de l'accompagnement
- Définition des axes d'amélioration (outils, choix, suivi...)

Mobilisons l'offre de service !

- Identification des acteurs pertinents, structuration de la demande
- Formalisation du parcours d'accompagnement, engagement des parties et définition des bonnes pratiques d'échanges d'information
- Les dispositifs de financement existants
- Présentation d'expérimentations et de pratiques innovantes
- La gestion de projet : pilotage, spécificités, évaluation

Je suis et j'adapte le parcours d'accompagnement

- Rôle et limites de l'accompagnant auprès de la personne accompagnée
 - Méthodes et outils de suivi du parcours d'accompagnement avec la personne et les acteurs de l'insertion professionnelle
- Adaptation du parcours en fonction des points d'étapes